

**SEVADEC**  
**Syndicat mixte pour l'Élimination et la**  
**Valorisation des Déchets ménagers du**  
**Calaisis**

Nombre de Membres		
Affiliés au Comité Syndical	En exercice	Présents
22	22	17

\*\*\*\*\*

*Extrait du Registre des Délibérations*

*L'an deux mille vingt et un et le mardi 21 septembre à 18h00, le Comité Syndical du SEVADEC, légalement convoqué le 13 septembre 2021, s'est réuni au Pôle Administratif du SEVADEC sous la Présidence de Monsieur Guy ALLEMAND.*

**ETAIENT PRESENTS :**

Mesdames Mailka BOUAZZI (suppléante de M. MIGNONET), Anaïs LEMAITRE (suppléante de M. MARCOTTE-RUFFIN), Brigitte MARCQ, Messieurs Emmanuel AGIUS (pouvoir reçu de Mme BOUCHART), Guy ALLEMAND, Marc BOUTROY, Bruno DEJONGHE, Bruno DEMILLY, Yves ENGRAND, Pascal GAVOIS, Gérard GRENAT, Michel HAMY, Claude KIDAD, Jacques LOUCHEZ, Antoine PERALDI, Olivier PLANQUE, Yves SANDRAS.

**ETAIENT EXCUSES :**

Mesdames Natacha BOUCHART (pouvoir donné à M. AGIUS), Véronique DESEIGNE, Corinne NOEL, Messieurs Charles COUSIN, Olivier MAJEWICZ, Hugo MARCOTTE-RUFFIN, Philippe MIGNONET.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Madame Mailka BOUAZZI.

**F4-09-2021 : MARCHÉ PUBLIC GLOBAL DE PERFORMANCE POUR LA CONCEPTION, LA CONSTRUCTION, L'EXPLOITATION ET LA MAINTENANCE D'UN CENTRE DE VALORISATION DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (C.V.O.M.R.) – AVENANT N° 7 – SUPPRESSION DE LA PRESTATION RELATIVE AU CURAGE DE L'ANCIEN CENTRE ADMINISTRATIF**

Rapporteur : Monsieur Gérard GRENAT, Vice-président

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité que le groupement OCTEVA S.A.S. (mandataire solidaire) / EIFFAGE CONSTRUCTION NORD PAS DE CALAIS S.A.S./POLYNOME Atelier d'architecture Colas et Louis SELARL a été attributaire d'un marché public global de performance en vue de la conception, la construction, l'exploitation et la maintenance d'un Centre de Valorisation des Ordures Ménagères Résiduelles (C.V.O.M.R.) via une notification du 5 juillet 2017.

**Curage de l'ancien bâtiment administratif**

Dans le cadre de celui-ci, l'attributaire du marché a dû s'engager sur le curage du futur pavillon de la communication (anciennement bâtiment administratif) situé au 281, rue Jacques Monod à Calais.

Cette prestation, à réaliser par le groupement, était estimée à un montant total de 25 000,00 € H.T.

Le SEVADEC, suite à la réalisation d'études d'aménagement du bâtiment, s'est aperçu, en concertation avec le groupement, que celui-ci ne nécessitait pas de curage immédiat, notamment d'un point de vue technique.

Accusé de réception en préfecture  
062-256203936-20210921-F4-09-2021-DE  
Date de télétransmission : 23/09/2021  
Date de réception préfecture : 23/09/2021

## Incidences financières

Les incidences financières, liées à la modification listée supra, sont récapitulées dans le tableau ci-dessous :

	Montant en H.T.
Montant initial du marché	39 746 312,85 €
Incidences financières avenants précédents	+ 991 446,11 €
Incidence avenant n°7	- 25 000,00 €
Montant total du marché	40 712 758,96 €

Toutes les dispositions du marché non modifiées par le présent avenant restent valables.

Vu l'avis favorable du Bureau Syndical réuni le 7 septembre 2021, le Comité Syndical décide, à l'unanimité :


- **D'APPROUVER** l'avenant n°7 au marché public global de performance en vue de la conception, la construction, l'exploitation et la maintenance d'un Centre de Valorisation des Ordures Ménagères Résiduelles (C.V.O.M.R.),

- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer ledit avenant.

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois susdits,*

*Pour Copie Conforme,  
Le Président,*

  
**SEVADEC**  
BP 20  
62401 CALAIS CEDEX

Décision rendue exécutoire  
Le 25/09/2021  
Certifié exact.   
L'ordonnateur.